



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2022

### Avis d'impôt établi en 2023

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP MANTES-LA-JOLIE  
SAID MANTOIS OCCIDENTAL  
1 PLACE JEAN MOULIN  
78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 35 677 336 076

Référence de l'avis : 23 78 A052361 72

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

13 ALL DU STADE

78200 MAGNANVILLE

Numéro FIP : 780 58 19 4321969789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 78108

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MANTES-LA-JOLIE  
SAID MANTOIS OCCIDENTAL  
1 PLACE JEAN MOULIN

78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

DJEBBARI BILAL  
13 ALL DU STADE  
78200 MAGNANVILLE

### Somme qui vous est remboursée

**527,00 €**

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

**Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023**

**sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1820 6001 616X XXXX XXX3 609

Identifiant de la banque : AGRIFRPP882

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :**

**5 986**

**Nombre de parts :**

**1,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

**Avis d'impôt établi en 2023**

N°fiscal : 30 35 677 336 076

Déclarant 1 - Nom de naissance : DJEBBARI

**Impôt sur les revenus de 2022**

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>		<b>Total</b>
Salaires.....		5478		
Autres revenus imposables.....		1173		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		6651		
Déduction 10% ou frais réels.....	-	665		
Salaires, pensions, rentes nets.....		5986		5986
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>5986</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>5986</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2022 dû <sup>53</sup> :				0
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :			-	527
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2022 :</b>			-	<b>527</b>
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				527
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
<b>Revenu fiscal de référence<sup>25</sup></b>				<b>5986</b>
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :				

**LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE**

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond total de 2021.....	Déclar. 1 8228
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 12342

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023**

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401)